

Fleurir la Ville



L'unité territoriale des parcs et Jardins s'y emploie, saison après saison, année après année, avec un savoir-faire reconnu de tous, même au-delà d'Aubervilliers.

Pour preuve, les deux « fleurs » qui sont venues récompenser leurs efforts et la qualité de leur travail en 1998 puis en 2001. Ces « fleurs » qui ornent chaque panneau annonçant l'entrée de la ville ne demandent qu'à en accueillir une troisième. Cela ne s'est pas passé pour l'instant mais quelquefois de fort peu. Alors souhaitons que cela soit pour le plus tôt possible ! Souhait mais pas seulement car la qualité du fleurissement de la ville ne se limite pas aux espaces verts communaux. En effet, le jury, dans ses critères, tient compte du fleurissement des habitants. En conséquence, l'action de chacun, si minime soit-elle, participe au rayonnement global de notre ville. Par ailleurs, Aubervilliers est engagé dans le concours « Fleurir la France » et, à ce titre, nous vous encourageons, vivement, à participer au Concours local. Pour cela, vous avez reçu un bulletin d'inscription à adresser au service des Relations Publiques en mairie avant le 8 juin.

N'hésitez pas à faire connaître ce concours autour de vous.

En outre sachez que tout participant sera récompensé.

Le jury se prononce courant juin et plusieurs catégories sont prévues :

- **Catégorie 1** : Maisons avec jardin visible de la rue
- **Catégorie 2** : Balcons, fenêtres, portes, murs fleuris visibles de la rue
- **Catégorie 3** : Immeubles collectifs, abords, façades
- **Catégorie 4** : Etablissements, entreprises, commerces, hôpitaux.

Mais que vous souhaitiez concourir ou non, pensez que planter, fleurir est un plaisir pour soi mais aussi pour les autres. C'est un acte de citoyenneté et de convivialité.

Concours « Fleurir la France » 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au service des Relations Publiques
Mairie d'Aubervilliers avant le 8 juin 2007

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

.....

Téléphone :

Dans la catégorie :*

- Maisons avec jardin visible de la rue
- Balcons, fenêtres, portes, murs fleuris visibles de la rue
- Indiquer : l'étage
- fenêtre droite fenêtre gauche fenêtre milieu
- Immeubles collectifs, abords, façades
- Etablissements, entreprises, commerces, hôpitaux

* Merci de cocher la case correspondante.

